



Grilles en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · vérifiées par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

Votre carrière en un coup d'œil

3 grades · de 1 821 € à 4 411 € net par mois



Ce que vous pouvez gagner dans chaque grade

Médecin et pharmacien de sapeur-pompier professionnel de classe normale		1 821 € → 3 114 €
Médecin et pharmacien de sapeur-pompier professionnel hors classe		2 626 € → 3 817 €
Médecin et pharmacien de sapeur-pompier professionnel de classe exceptionnelle		2 923 € → 4 411 €

Net estimé par mois, du 1er au dernier échelon, sans les primes, pour un fonctionnaire à temps complet. Les grades se chevauchent : monter de grade, c'est surtout pouvoir aller plus haut.

Bon à savoir

- Changer de grade n'est jamais automatique : l'employeur inscrit chaque année des agents au tableau d'avancement, en s'appuyant notamment sur l'entretien professionnel.
- Une question sur votre avancement ou votre reclassement ? La FSU peut vous aider : fsut62.fr/contact.

Le détail de chaque grade (grille, net, suite de carrière) : Médecin et pharmacien de sapeur-pompier professionnel de classe normale : page 2 · Médecin et pharmacien de sapeur-pompier professionnel hors classe : page 3 · Médecin et pharmacien de sapeur-pompier professionnel de classe exceptionnelle : page 4.

Médecin et pharmacien de sapeur-pompier professionnel de classe normale

Médecins et pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels · Filière incendie et secours · Catégorie A



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
9	2 294 € → 3 923 €	1 821 € → 3 114 €	15 ans 6 mois

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	1 an	542	466	2 294,02 €	1 820,76 €	
2e	1 an	600	510	2 510,62 €	1 992,68 €	+171,92 €
3e	2 ans	665	560	2 756,76 €	2 188,04 €	+195,36 €
4e	2 ans	713	596	2 933,98 €	2 328,70 €	+140,66 €
5e	2 ans	762	633	3 116,12 €	2 473,25 €	+144,55 €
6e	2 ans 6 mois	813	672	3 308,11 €	2 625,64 €	+152,39 €
7e	2 ans 6 mois	862	710	3 495,18 €	2 774,12 €	+148,48 €
8e	2 ans 6 mois	912	748	3 682,24 €	2 922,58 €	+148,46 €
9e	fin de grille	977	797	3 923,46 €	3 114,04 €	+191,46 €

En résumé : du 1er au 9e échelon, le net estimé passe de 1 821 € à 3 114 €, soit 1 293 € de plus en 15 ans 6 mois.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Et la suite de carrière ?

Les conditions d'accès et d'avancement de ce grade n'ont pas encore été vérifiées par la FSU. Retrouvez les informations à jour sur la page en ligne.

Médecin et pharmacien de sapeur-pompier professionnel hors classe

Médecins et pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels · Filière incendie et secours · Catégorie A



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
8	3 308 € → 4 810 €	2 626 € → 3 817 €	13 ans

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	2 ans	813	672	3 308,11 €	2 625,64 €	
2e	2 ans	862	710	3 495,18 €	2 774,12 €	+148,48 €
3e	2 ans	912	748	3 682,24 €	2 922,58 €	+148,46 €
4e	2 ans	977	797	3 923,46 €	3 114,04 €	+191,46 €
5e	3 ans	1027	835	4 110,52 €	3 262,51 €	+148,47 €
6e	1 an	HEA	-	4 405,89 €	3 496,95 €	+234,44 €
6 - chevron 2	1 an	HEA2	-	4 578,19 €	3 633,70 €	+136,75 €
6 - chevron 3	fin de grille	HEA3	-	4 809,56 €	3 817,33 €	+183,63 €

En résumé : du 1er au 6 - chevron 3 échelon, le net estimé passe de 2 626 € à 3 817 €, soit 1 192 € de plus en 13 ans.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Et la suite de carrière ?

Les conditions d'accès et d'avancement de ce grade n'ont pas encore été vérifiées par la FSU. Retrouvez les informations à jour sur la page en ligne.

Médecin et pharmacien de sapeur-pompier professionnel de classe exceptionnelle

Médecins et pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels · Filière incendie et secours · Catégorie A



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
12	3 682 € → 5 558 €	2 923 € → 4 411 €	16 ans

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	2 ans	912	748	3 682,24 €	2 922,58 €	
2e	2 ans	977	797	3 923,46 €	3 114,04 €	+191,46 €
3e	3 ans	1027	835	4 110,52 €	3 262,51 €	+148,47 €
4e	1 an	HEA	-	4 405,89 €	3 496,95 €	+234,44 €
4 - chevron 2	1 an	HEA2	-	4 578,19 €	3 633,70 €	+136,75 €
4 - chevron 3	1 an	HEA3	-	4 809,56 €	3 817,33 €	+183,63 €
7e	1 an	HEB	-	4 809,56 €	3 817,33 €	±0,00 €
5 - chevron 2	1 an	HEB2	-	5 011,39 €	3 977,53 €	+160,20 €
5 - chevron 3	2 ans	HEB3	-	5 277,22 €	4 188,52 €	+210,99 €
Spécial	1 an	HEB BIS	-	5 277,22 €	4 188,52 €	±0,00 €
Spécial - chevron 2	1 an	HEB BIS2	-	5 415,06 €	4 297,92 €	+109,40 €
Spécial - chevron 3	fin de grille	HEB BIS3	-	5 557,82 €	4 411,23 €	+113,31 €

En résumé : du 1er au Spécial - chevron 3 échelon, le net estimé passe de 2 923 € à 4 411 €, soit 1 489 € de plus en 16 ans.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.